

Nouméa, le 14 AVR. 2015

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

BORDEREAU DE PIÈCES ADRESSE A :

Service de la Prévention des
Pollutions et des Risques

DESTINATAIRES IN FINE

Bureau de l'Environnement
Industriel et des
Installations Classées
pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

Objet : demande d'autorisation d'exploiter, par la SARL Repos des lacs, un incinérateur de cadavres d'animaux de compagnie, commune de Païta

N°9226/DENV/SPPR

Nombre de pièces	Sommaire	Observations
1 ampliation 1 exemplaire numérique	arrêté n° 963-2015/ARR/DENV du 13 AVR. 2015 dossier de demande reçu le 24 février 2012 et complété le 16 décembre 2013	<p>En vous remerciant de bien vouloir nous transmettre votre avis</p> <p><u>à compter du 9 juin 2015</u></p> <p><u>et au plus tard le 8 juillet 2015</u></p>

la directrice de l'environnement par intérim

Destinataires :

- DASS NC
- DTE
- DFA
- SMIT
- Direction de la sécurité civile et de la gestion des risques
- Sapeurs-pompiers de Païta
- DDR
- Association Scal'air